

Matériel individuel par candidat

OUTILLAGE INDIVIDUEL

- Tenue professionnelle complète (chaussures de sécurité, pantalon de travail, 2 vestes, tablier, toque, casquette ou calot).
- Malette professionnelle complète.
- Balance individuelle (plus piles)
- Stylos 4 couleurs
- Calculatrice avec mode examen ou sans mémoire type collègue est autorisée
- Carnet de recettes individuel papier réalisé au cours de la formation est autorisé pour la partie préparatoire de 45 minutes du J-1.
- Le carnet de recettes ne fait mention d'aucune méthodologie ou technique de fabrication. Les quantités de chaque ingrédient ne sont données qu'une seule fois par recette, dans la même unité de poids ou de volume.
- Tout carnet non conforme ne sera pas accepté durant l'épreuve.

Seules les matières premières fournies par le centre d'examen sont autorisées. Tout ingrédient apporté par le candidat est interdit

OUTILLAGE À FOURNIR PAR LE CENTRE D'EXAMEN	EXAMEN : C S T T B P		
	EP1 – Réalisation de fabrication à base de pâtes		DURÉE : 8h15
	SESSION 2026		Page 1/1